



## La cocaïne entre en politique

*Par La Dépêche internationale des drogues*

ARCHIVES / 1ER MAI 1995

Plus de 300 kilos de cocaïne (sous toutes ses formes) saisis durant les dix premières semaines de 1995 donnent à penser que le record de l'année passée (1 066 kilos de pâte base et 160,25 kilos de chlorhydrate) sera battu en 1995. Le fait nouveau, est que la cocaïne en provenance de Bolivie (82 % des saisies en 1993), du Pérou (14 %) et de Colombie (3,2 %), n'est plus seulement destinée à être exportée vers les marchés européens et américains, mais qu'elle alimente un marché national en pleine expansion. Selon certains observateurs, on assisterait à une véritable socialisation de la distribution de base de cocaïne dans les quartiers ouvriers, impliquant des centaines de personnes. Le chlorhydrate est réservé aux milieux aisés, comme le confirme la saisie de centaines de kilos destinés aux stations balnéaires de Viña del Mar, Algarrobo, etc. Au cours d'une opération antidrogues dans ces villes (Plan verano), 477 personnes ont été arrêtées en décembre. En janvier, l'ex-ministre de Pinochet, Francisco Javier Cuadra, a déclaré que certains parlementaires consommaient de la cocaïne, ce qui permettait aux trafiquants d'exercer un chantage sur eux. Cette accusation, non étayée, a provoqué un scandale retentissant, certains députés, qui n'étaient pourtant pas dénoncés nommément, allant jusqu'à se soumettre volontairement à des tests pour démontrer leur innocence. Début mars, un député de droite a répété ces accusations, sans plus de précisions. Le 15 mars, le juge Juan Barros Luksic, responsable du tribunal dont deux fonctionnaires ont été arrêtés pour trafic de cocaïne, a été destitué par la Cour suprême. Le même jour, les autorités judiciaires ont ordonné une enquête sur les connections possibles avec les narcos dans plus de 80 tribunaux de la capitale. Les activités liées au narco-traffic continuent d'alimenter le boom immobilier dans certaines stations balnéaires, comme La Serena, et dans les quartiers chics de Santiago où les édifices poussent comme des champignons. Le gouvernement a tenté d'inclure dans la Loi sur le trafic des stupéfiants, promulguée le 30 janvier 1990, une disposition qui aurait permis au Conseil de défense de l'Etat de mener des enquêtes indépendantes en obtenant la levée du secret bancaire. Mais le Tribunal constitutionnel (créé sous la dictature et composé de fidèles de Pinochet), a mis son veto à cet article de la loi.

C'est le même Tribunal qui a également pris le parti de banques privées qui ont d'énormes dettes à l'égard de la Banque centrale et refusent de s'en acquitter bien qu'elles aient fait d'excellentes affaires ces dernières années. Depuis plusieurs mois, un autre scandale, dans lequel se trouve impliqué le président Eduardo Frei, agite le monde politique. Le chef de l'Etat a accordé, en septembre 1994, une grâce présidentielle à l'ingénieur "ngel Vargas Parga, condamné en 1989, avec quatre de ses complices, à dix ans de prison pour un trafic portant sur 500 kilos de cocaïne. Si le scandale a pris de telles proportions c'est d'abord que les quatre autres condamnés, trois Colombiens et un Bolivien, sont aujourd'hui tous en liberté.



# SHIVAYA INFO



L'un a vu sa peine commuée à cinq ans par décision judiciaire, et les autres ont mis à profit leur libération sous caution, ou des permissions de sortie, pour disparaître (deux d'entre eux le 17 janvier) ; ensuite, que le Président aurait, en amnistiant "ngel Vargas Parga, récompensé la longue allégeance de la famille de ce dernier au Parti démocrate-chrétien dont il est le leader (correspondant de l'OGD au Chili).

(c) La Dépêche Internationale des Drogues n° 43

*La Dépêche internationale des drogue*

<https://www.voltairenet.org/article5739.html>